Avertissements agricoles ® Auvergne
SPV
ISSN : 0763 - 7756

Grandes cultures

Le 13 Février 1990 **N° 2**

COLZA
Charançon de la tige:
1ère capture, installer vos cuvettes jaunes
POIS
Traitement des semences
Désherbage

COLZA

Stade : Légère reprise de végetation (C1)

CHARANCON DE LA TIGE

✪ Situation

Le réseau colza a commencé à fonctionner depuis une semaine.Les journées ensoleillées et douces sont très favorables à une reprise d'activité des adultes et à leur déplacement.Un vol est possible si durant 3 jours consécutifs les 3 conditions suivantes sont réunies :

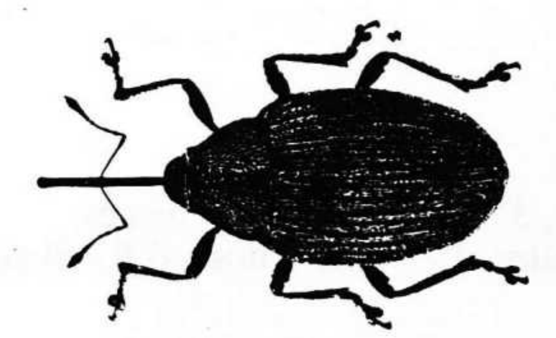
* Température maxi > 9,5° C
* Absence de précipitations
* Ensoleillement > 3 heures.

Les premiers charançons de la tige sont notés dès le 7 février à MEZEL (63).

✪ Préconisation

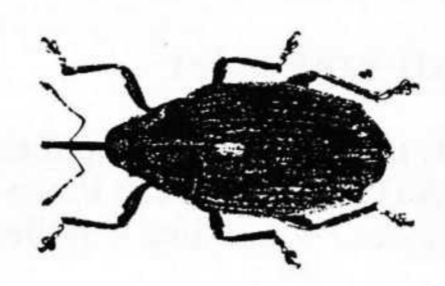
Installer rapidement vos cuvettes jaunes (eau + mouillant + antigel) afin de repérer le début du vol. Observer les captures en cuvette 2 fois par semaine.Dénombrer les insectes présents en essayant de bien distinguer les 2 espèces de charançon .

Charançon de la tige du colza
Ceuthorrhynchus napi



longueur 2,6 à 4,5 mm
corps gris foncé
extrémités des pattes noires
NUISIBLE

Charançon de la tige du chou
Ceuthorrhynchus quadridens



longueur 2,5 à 3 mm
corps gris clair, tache blanche sur le dos
extrémités des pattes rousses
NON NUISIBLE

_ N° de série : 700
_ SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
RN 89 Marmilhat
63 370 LEMPDES

_ Publication périodique
_ Directeur-Gérant : B. MORIN
_ CPPAP N° 525 AD - Abonnement Annuel : 180 F
_ Chèques : Régie de recettes D.R.A.F.
_ Imprimerie D. R. A. F.

POIS

TRAITEMENT DES SEMENCES

Ce traitement est primordial pour se prémunir contre les attaques de mildiou, fontes des semis et anthracnose. En Auvergne, les printemps sont souvent très pluvieux (Avril et Mai) et le risque de développement des maladies est important, notamment le mildiou. Il est recommandé de choisir un fongicide efficace sur mildiou :

PULSAN, SIRDATE et PULSAN TS.

Consulter le dépliant jaune édité par "I.T.C.F, UNIP, FNAMS".

DESHERBAGE

Le pois exige un bon contrôle des adventices pour réduire la concurrence et pour avoir une récolte facile et de qualité.

Pour une plus grande sécurité, il est nécessaire de donner la **priorité à un désherbage de pré-levée** en choisissant la spécialité adaptée aux risques d'enherbement.

La post-levée sera nécessaire en complément pour assurer le contrôle d'adventices particulières ou en cas d'échec du produit de pré-levée (sécheresse).

LES NOUVEAUTES 1990

Uniquement en post-levée :

1- Anti-dicotylédones:

- URLAC (cyanazime) à 1,5 l/ha.
- URLAC B (cyanazine + bentazone) à O,9 l/ha + 2,25 l/ha.

Le Service de la Protection des Végétaux ne possède pas d'éléments pour juger l'efficacité et la sélectivité de ces spécialités en 1989.

En 1990 des essais seront mis en place.

Pour URLAC B quelques points forts (à confirmer) : matricaires, renouées liserons, colza, aethusa, laiteron, stellaire.

2- Anti-graminées:

-AGIL à 1,2 l/ ha sur annuelles et 2 l sur vivaces.
-STRATOS de 1l à 1,25 l/ha + huile sur annuelles, 3 l/ha + huile sur vivaces.
-TARGA D + 0,5 l/ha + huile 0,5 - 2 l sur annuelles, 1,25 l/ha + huile 0,5 - 2l sur vivaces.